

Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN n° 539 • MARS 2021

ÉDITORIAL

L'actualité est une source inépuisable de sujets, le plus souvent polémiques. Parmi eux, un thème suscite le débat tendance du moment, l'islamo-gauchisme. L'intervention de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a déclenché une levée de boucliers dans les secteurs des sciences humaines de nombre d'universités, de grandes écoles et dans le champ politique, prouvant par là toute l'importance du sujet. Un seul cri « *C'est la liberté académique qu'on assassine !* »

D'où vient cette expression ? Né il y a vingt ans sous la plume d'un politologue et historien des idées, ce terme avait initialement, selon son auteur, une valeur strictement descriptive, désignant une alliance militante de fait entre des milieux islamistes et des milieux d'extrême gauche, au nom de la cause palestinienne. Aujourd'hui, le sens de ce mot est insidieusement dévoyé, mis à toutes les sauces.

Si l'islamo-gauchisme n'a pas de définition scientifique, c'est, pour reprendre les propos de Anne-Marie Le Pourhiet, professeur de droit public à l'université Rennes-1, « *une formule qui a l'avantage de décrire la collusion entre le gauchisme dit « culturel » et la promotion des minorités ethniques dont l'islamisme est une composante* ».

Les limites entre la science et l'idéologie, entre la recherche et le militantisme sont floues, poreuses. Pourtant, la montée en puissance des idéologies indigénistes, raciales, décoloniales, aggravant les tensions, fracturant le monde étudiant, déconstruisant notre société, est indéniable. Il suffit de parcourir les chaînes de télévision, les réseaux sociaux, la presse, pour s'en convaincre. A quand une police de la pensée ?

Alors que dire à ces néo-penseurs, à cette jeunesse à la recherche d'un système idéologique régénérateur ? Tout simplement de se référer au « *Siècle des Lumières* », ce mouvement philosophique européen du XVIII^e siècle fondé sur la raison. Les lecteurs de *Farac Info* qui estiment faire partie des « gens normaux » ne devraient pas me contredire !

André MUDLER
Président de la Farac

SOMMAIRE

- P 02 **Napoléon au temps de l'Île d'Elbe**
- P 06 **Le 24^e léger**
- P 09 **Opération Daguet, c'était il y a 30 ans déjà !**
- P 14 **Nécrologie**
- P 15 **ONAC**
- P 15 **Médaille de la Défense Nationale**
- P 16 **La vie des Associations**

NAPOLÉON AU TEMPS DE L'ÎLE D'ELBE

LIMINAIRE

L'année 2021 marquant le 200^e anniversaire de la mort de Napoléon 1^{er} (Sainte-Hélène – 5 mai 1821 – 17h48), l'évènement historique doit donner lieu à nombre de manifestations commémoratives et de publications. L'idée nous est venue d'évoquer l'épisode de l'Île d'Elbe, où Napoléon règne, de manière éphémère, du 3 mai 1814 au dimanche 26 février 1815.

EXPLICATION INITIALE

L'inspiration de cet exposé provient principalement de la lecture des notes d'un témoin immédiat André Pons de l'Hérault, fonctionnaire français, résidant de l'Île en qualité d'administrateur des mines de minerai de fer de Rio Marina, propriété de l'ordre de la Légion d'honneur. Il tenait cette mission du grand chancelier Etienne de Lacépède depuis 1809. Ses notes et anecdotes ont été mises en ordre et publiées en 1897, à l'initiative de Léon Gabriel Pélissier, docteur de l'Université de Lyon. Leur fond était alors conservé à la bibliothèque de Carcassonne.

LA CHUTE

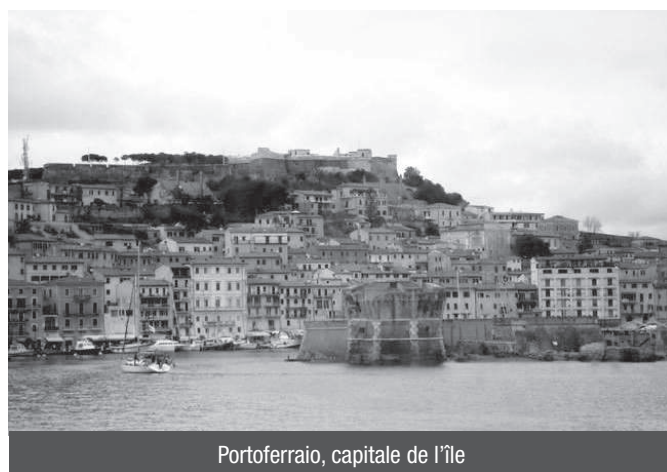
Le 6 avril 1814, Napoléon abdique. Le 11 avril 1814, le traité de Fontainebleau scelle le sort de Napoléon et celui de sa famille. Le titre de « empereur » lui est conservé. Il reçoit la souveraineté de l'Île d'Elbe, avec l'octroi d'une rente annuelle de 2 millions de francs (un franc de l'époque équivaut à plus de trois euros). L'impératrice Marie-Louise garde le titre de « majesté impériale ».

Le 20 avril 1814, à Fontainebleau, Napoléon fait ses adieux à la Garde impériale : « *Adieu encore une fois mes vieux compagnons, que ce dernier baiser passe dans vos cœurs* ». Le traité de Fontainebleau fixe en son article 17 « l'empereur Napoléon pourra prendre avec lui et retenir comme sa garde « quatre cents hommes, sous-officiers, officiers volontaires ». Le général Cambronne reçoit le commandement des partants.

VERS L'ÎLE D'ELBE

Alors que l'impératrice Marie-Louise, accompagnée de son fils, Napoléon II, Roi de Rome, part en Autriche pour un autre destin, Napoléon entreprend le voyage sous le contrôle de quatre commissaires de la coalition. Le 28 avril 1814, il embarque à Saint-Raphaël, à bord de la frégate anglaise « *Undaunted* ». Sa garde suit par petites étapes. A noter, qu'à Lyon, le maire et le général autrichien commandant la place, craignant des troubles, la font stationner au faubourg de la Guillotière.

A L'ÎLE D'ELBE

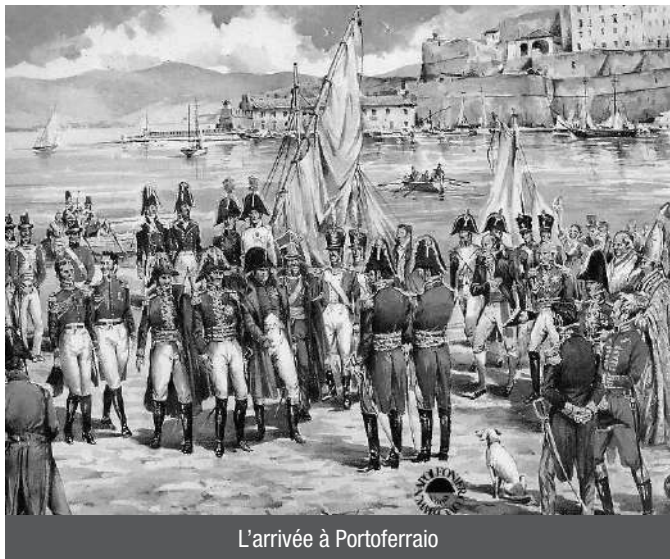


Porto Ferrajo, capitale de l'île

Le 3 mai 1814, au matin, l'*Undaunted* est au mouillage dans la rade de Porto Ferrajo. Une délégation se rend à terre pour s'assurer de l'état d'esprit de la population et pour arrêter les modalités protocolaires d'accueil et les lieux de résidence. Elle est composée du général Drouot,

aide de camp, du colonel polonais Germanowski de la Garde et du commissaire anglais de la coalition, le colonel Campbell. La garde arrivera fin mai.

L'ÎLE D'ELBE



L'arrivée à Portoferraio

L'île d'Elbe est terre française depuis le traité d'Amiens de 1802. Elle est gouvernée depuis 1810 par le général Dalesme, baron de l'Empire. Son administration composite est française, italienne, corse, elboise... Île de l'archipel toscan, en la mer Tyrrhénienne, sa superficie est de 224 km², l'équivalent d'un canton rural moyen français. Sa population est de l'ordre de 13 000 habitants.

L'INSTALLATION

La soirée du 3 mai et la nuit du 3 au 4 mai 1814 sont nécessaires aux préparatifs. Par procès-verbal, le général Dalesme, conformément aux ordres de Louis XVIII, fait remise de l'île et le général Drouot en prend possession au nom de l'Empereur. Un second procès-verbal officialise le pavillon elbois voulu par Napoléon : fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge semée de trois abeilles d'or. Une ordonnance prescrit aux Elbois le port d'une cocarde aux mêmes symboles. Le 4 mai 1814, en début d'après-midi, Napoléon accoste, sous les vivats d'une population... réunie à dessein. Napoléon est vêtu de l'habit vert des chasseurs de la garde, il arbore l'étoile de la Légion d'honneur. Après la célébration d'un office religieux, il rejoint l'Hôtel de ville, retenu comme résidence initiale. Napoléon entreprend ses premières audiences. A minuit, il fait appeler Pons de l'Hérault, pour une visite le lendemain des mines de Rio Marina.

Ainsi commence le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe.

L'ASPECT OFFICIEL DU RÈGNE



Résidence principale du palais Mulini

Le 5 mai 1814, dès 5 heures du matin, Napoléon est à cheval pour se rendre aux mines de Rio Marina. Dans le prolongement de sa visite, il parcourt son territoire, échafaude très vite un catalogue de projets, à mettre immédiatement à exécution, visant tout à la fois : l'appareil de pouvoir, l'armée, les réformes administrative, sociale, hospitalière, de l'enseignement, la réforme agraire, l'exploitation du sous-sol, l'activité de pêche, le commerce maritime marchand, l'industrie du sel, les grands travaux routiers et portuaires... Napoléon est inlassable. Sa capacité créatrice débordante. Impatient, il ordonne « Faites » à tous ceux qu'il croise dans son entourage ou sur les chantiers. Il sait intimider.

L'ASPECT PRIVÉ DU RÈGNE



Résidence d'été San Martino

Veillant à son prestige, Napoléon se dote d'une « maison impériale » : préfets du palais, chambellans, officiers d'ordonnance, huissiers d'appartement, médecin, aumônier. Pour l'anecdote, l'un des chambellans elbois est le père du futur général Yusuf qui, enfant, avait été enlevé en mer par les barbaresques. Pour le

fastes du confort, Napoléon meuble la résidence impériale et les « campagnes » aménagées par la douceur champêtre, de mobilier saisi aux Borghese dans leurs propriétés de Florence et de Piombino. L'argenterie, les porcelaines faisaient partie des *impedimenta* du voyage. Pour le protocole, Napoléon instaure une cérémonie « du lever » où il reçoit la magistrature de l'île à qui il a fait prêter serment « d'obéissance aux lois et de fidélité à l'Empereur ». Au cours de ces entretiens, il prête volontiers l'oreille aux commérages et aux confidences...



Letizia Bonaparte

Le 2 août 1814, l'île s'anime à l'arrivée de Madame Mère, Letizia Bonaparte. Elle devient l'épicentre du milieu corse de l'île dont elle cristallise les prétentions. Fin septembre 1814, même effervescence pour la venue de la sœur de Napoléon, la princesse Pauline. Sa présence entraîne

réceptions, bals, représentations théâtrales. La visite, le même mois, de Marie Walewska, présumée être la maîtresse de Napoléon, suscite grande curiosité.

L'ASPECT MILITAIRE DU RÈGNE

A partir des éléments épars l'ayant rejoint, Napoléon reconstitue sa « Garde Impériale » : le bataillon *Napoléon* à six compagnies d'infanterie, l'escadron *Napoléon*, composé de chevaux-légers et lanciers, tous polonais, la compagnie *Napoléon* regroupant artilleurs, sapeurs et marins (les effectifs théoriques de ces unités ne seront jamais réalisés).

Sous la pression de Madame Mère, Napoléon crée également un bataillon corse qui se révélera être un fiasco, les recrues, sans doute leurrées sur leur situation, sont indisciplinées et désertent. Napoléon s'approprie, en outre, la garde nationale elboise, sorte de milice bourgeoise, qu'il baptise corps franc. Sa « Marine Impériale » comprend le brick « *L'Inconstant* », que lui avait affecté le traité de Fontainebleau, bateau amiral – un chébec marchand « *L'Etoile* » qu'il acquiert et arme et un bateau-courrier « *La Caroline* » pris sur la flottille locale. Pour l'apparat, Napoléon fait chaque jour défiler la garde impériale dans les rues de Portoferraio. Pour la posture guerrière, Napoléon fait fortifier l'île et « conquiert » deux îles « sentinelles » : l'une à l'est, au débouché du détroit maritime de Piombino, le Rocher de Palmajola,

l'autre au sud, l'île de la Pianosa. Il y installe des garnisons et des batteries d'artillerie. Ces bastions avancés traduisent la crainte de Napoléon d'être visé par des tentatives d'enlèvement, voire d'assassinat. En stratégie, il tenait à les déjouer.

LE FINANCEMENT DU PLAN DE MODERNISATION

Malgré le durcissement du recouvrement de l'impôt, auquel Napoléon s'attache, n'hésitant pas à utiliser la force armée pour convaincre les récalcitrants, qui sont regroupés parfois en villages entiers, les ressources fiscales elboises sont insuffisantes pour absorber le train napoléonien des dépenses extraordinaires. La récupération de l'avoir des mines de Rio Marina, préservé par Pons de l'Hérault (2 000 000 francs) non plus. Napoléon est contraint de laisser nombre de projets à l'idée d'intention.

LE DÉPART



Les adieux

Le dimanche 26 février 1815, au rituel de la cérémonie du « lever », Napoléon annonce « *je pars* », à la sidération de l'assistance. Ne précisant pas pour où, d'aucuns croient qu'il se rend en Italie. A 19 heures, « *L'Inconstant* » et les bateaux de transport des troupes, armement, approvisionnements, chevaux appareillent. Napoléon s'écrie « *Bons Elbois, adieu, je vous confie ma mère et ma sœur* ». Pons de l'Hérault est de l'aventure. Ce dernier reconnaît qu'il n'a rien subodoré des intentions de l'Empereur, abusé par son comportement. A l'évidence, les commissaires de la coalition et les espions de tout acabit n'ont, également, décelé aucun indice pouvant laisser croire à un départ imminent. Les gazettes insinuent que le commissaire anglais, le colonel Neil Campbell, était en Italie auprès de sa maîtresse. Même si cela est vrai, il n'en reste pas moins

étonnant que la flotte anglaise n'ait pas cherché à arraisonner en haute mer « *L'Inconstant* » ; *combinaison, combinazione, combination* ?

LIBRE ANALYSE

Si l'épilogue de la parenthèse de l'île d'Elbe n'était pas connu, l'exercice se serait limité à mettre en exergue l'exceptionnelle faculté d'adaptation de Napoléon à sa nouvelle condition imposée. Alors qu'il est vaincu, cassé, dépossédé de son prestige, il prend possession de l'île d'Elbe en seigneur triomphant comme s'il sortait d'une bataille victorieuse. Il règne près d'une année en souverain majestueux, projette, construit, réforme, donnant le sentiment que l'île d'Elbe deviendra le pôle d'un futur centre de commandement. Or, l'acte du retour en France exige d'entrevoir les faits sous un angle double.

- **Le premier**, est d'envisager que Napoléon prémédite, dès son départ en exil, un retour. Dans cette hypothèse, Napoléon est un maître dans l'art du mensonge. Il leurre les témoins, son entourage, ses scribes durant des mois « *notre île est une bien belle bicoque* » se plait-il à répéter lors de ses promenades. Si cette interprétation prévaut, Napoléon est, sans contexte, un grand acteur de comédie épique.
- **Le second**, qui paraît plus plausible, est de considérer qu'au fil du temps, Napoléon a été renseigné sur l'évolution politique et sociale en France, sur les insatisfactions populaires provoquées par la gouvernance des Bourbons, sur le crédit qu'il conserve au sein de la majorité de l'Armée. De même, il est probablement informé des développements du Congrès de Vienne qui se tient depuis le 30 mai 1814 où son éloignement lointain fait partie des débats. Talleyrand qui y siège refuse, en outre, de lui verser la rente octroyée par le traité de Fontainebleau. Il peut en être déduit que ce sont ces raisons réunies qui l'inclinent à renverser le cours des événements. Fort des soutiens et des garanties qui lui auraient été promis, il croit à nouveau à son étoile. Napoléon débarque le 1^{er} mars 1815 à Golfe Juan. Il est à Paris le 20 mars. L'épopée des « Cent Jours » s'ouvre. Pons de l'Hérault est nommé préfet du Rhône.

Il s'agit d'un autre épisode.

CONCLUSION

Cet exposé n'a aucune prétention d'historien. Libre au lecteur d'opter pour la version de son choix, la romantique ou la prosaïque.

Voltaire a le mot de la fin (Tancrède) :

« *Qu'il se montre, il deviendra le maître.
Un héros qu'on opprime attendrit les cœurs ;
Il les anime tous quand il vient à paraître* ».

Jean LAROCHE
Février 2021

Sources :



- *L'île d'Elbe, souvenirs et anecdotes* / Pons de l'Hérault / 1897 sous la direction de Léon G. PELISSIER, Docteur de l'Université de Lyon.
- *Conscrit de 1813 / Waterloo* / Erckmann / Chatrian / 1864.
- *Souvenirs d'une courtisane de la Grande Armée* / Ida Saint-Elme / Institut Napoléon 2004.
- *Trésors et secrets du Quai d'Orsay* / Pierre Jean Rémy / 2001.
- *Talleyrand, le prince immobile* / Emmanuel de Waresquiel / 2003.
- *Fouché* / Louis Madelin / Fondation Napoléon / 2002.

Le 13 février dernier, les médias relataient l'inhumation de 126 dépouilles découvertes dans une fosse commune à Viazma, environ 200 km à l'ouest de Moscou. Il s'agissait des restes de 56 Russes et de 70 Français, tombés lors de la Retraite de Russie. Mis à jour en septembre 2019 par une équipe d'archéologues russes et français, les victimes étaient principalement âgées de 30 à 39 ans, selon l'académie russe des Sciences.

Le 3 novembre 1812, la région de Viazma fut, en effet, le théâtre d'une bataille entre l'arrière-garde de l'armée napoléonienne commandée par le maréchal Davout, et l'avant-garde de l'armée russe. Dans la confrontation, les Français perdirent 6 000 hommes, les Russes environ 2 000. Fin août, un premier affrontement avait déjà eu lieu dans le secteur de Viazma, peu avant la

futur gouverneur militaire de Lyon, créateur du camp de Sathonay, y était !

La cérémonie protocolaire franco-russe s'est tenue sous la neige et par -15 degrés, en présence des descendants des principaux acteurs de l'époque, le prince Joachim Murat, arrière-arrière-petit-neveu du maréchal Murat, et Ioulia Khitrovo, arrière-arrière-petite-fille du général en chef du tsar Mikhaïl Koutouzov. Réparties en huit cercueils recouverts des drapeaux russe et français, les dépouilles furent enterrées, avec les honneurs, près du champ de bataille. La participation d'une centaine de figurants en uniformes d'époque et une salve de canon ont rehaussé cette cérémonie, rare moment d'unité symbolique entre la France, représentée par le général Yves Martin, attaché de défense près l'ambassade de France à Moscou, et la Russie.



La découverte de boutons métalliques d'uniformes avait permis d'établir que certaines victimes

appartenaient aux 30^e et 55^e régiments d'infanterie de ligne et au 24^e régiment d'infanterie légère de la Grande Armée. Cette dernière information a suscité un grand intérêt pour le président de l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e R.I. que je suis, car le 24^e « léger » est une composante de l'histoire du 99^e régiment d'infanterie, le régiment de Lyon dont le drapeau, actuellement confié au groupement de recrutement/sélection sud-est/99^e RI basé au quartier général Frère, mentionne dans ses plis **La Moskowa** !

A ce titre, l'histoire du 24^e léger mérite d'être rappelée.

Le 24 octobre 1803, un arrêté du Consulat transforme la 99^e demi-brigade en 62^e régiment de ligne. Le numéro 99 ne sera plus porté jusqu'en 1855, où il sera attribué au 24^e léger, ex 24^e demi-brigade légère. L'histoire du 99^e se continue donc par celle de ces deux formations.



Mémorial de Borodino



La cérémonie de Viazma

grande bataille de Borodino, dite de la Moskowa, qui, le 7 septembre, ouvrait les portes de Moscou aux grognards de Napoléon I^{er}. Le capitaine de Castellane, affecté à l'état-major de l'Empereur,

LA 24^e DEMI-BRIGADE D'INFANTERIE LÉGÈRE (DE 2^e FORMATION)

Formée le 11 octobre 1796, la 24^e demi-brigade légère, dite l'Incomparable en raison de ses coups d'éclats sur les champs de bataille, fait partie du corps expéditionnaire qui appareille le 15 décembre pour le sud de l'Irlande en vue d'envahir l'Angleterre. L'opération maritime échoue lamentablement. L'expédition tournant court, les unités vont renforcer l'Armée de Sambre et Meuse qui se bat sur le Rhin.

En août 1797, la demi-brigade est dirigée sur la Bretagne et la Basse-Normandie, pour lutter contre les Chouans qui ont repris les armes (combat de Parigné, près d'Alençon, le 25 janvier 1800). Puis, affectée à l'Armée d'Italie, elle franchit le col du Grand Saint Bernard les 16 et 17 mai, et combat victorieusement à Marengo le 14 juin. Pour leurs hauts faits d'armes, quinze soldats se verront attribuer un fusil d'honneur par Bonaparte.

NDLR : Cette récompense sera remplacée par la Légion d'honneur et ses bénéficiaires se retrouveront automatiquement titulaires de cette nouvelle décoration.

En 1801, la 24^e demi-brigade participe à la « Guerre des Oranges » pour soutenir le roi d'Espagne Charles IV contre le Portugal qui refuse de participer au blocus que Napoléon tente d'imposer à l'Angleterre. De retour en France en 1802, elle stationne à Saintes, puis à Nantes.

En septembre 1803, la 24^e demi-brigade rejoint l'armée des Côtes de l'Océan à Granville, Saint-Malo et Saint-Omer dans la perspective d'une nouvelle tentative de débarquement en Angleterre. En janvier 1804, le régiment se regroupe au camp de Saint-Omer, sous le commandement du maréchal Soult

LE 24^e LÉGER

Entretiens, la demi-brigade change d'appellation pour devenir le 24^e régiment d'infanterie légère (24^e léger), aux ordres du colonel Marion.

Fin août 1805, le projet d'invasion de l'Angleterre est abandonné. Les camps de la Manche sont levés au profit de la Grande Armée qui se porte en Allemagne. Le 24^e léger combat les Autrichiens à Ulm, puis, le 2 décembre, participe à la bataille d'Austerlitz (28 officiers et 600 hommes tués ou blessés).



Caporal du 24^e léger

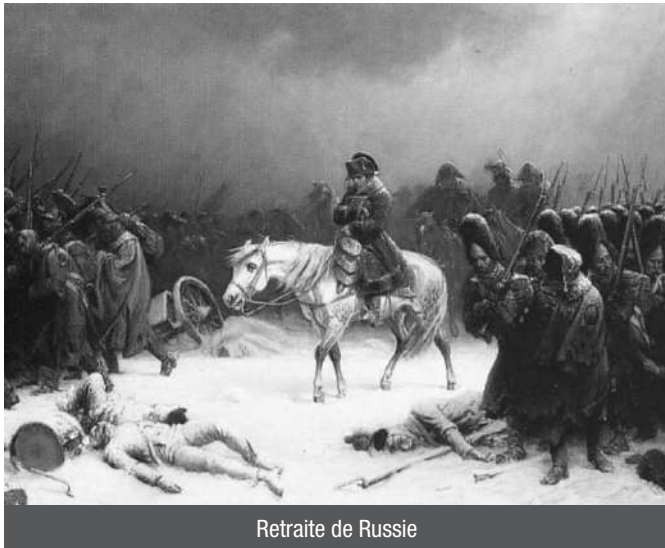
Après avoir cantonné dans la région de Vienne (Autriche) pour se reformer, il est présent à Léna, se bat à Bergfried contre les Russes et prend une part glorieuse à la bataille d'Eylau en février 1807.

Le 1^{er} juin 1808, le 24^e léger est réorganisé, passe à quatre bataillons de six compagnies. Le régiment, qui comprend alors 108 officiers et 3862 hommes, participe à toute la Campagne d'Allemagne jusqu'à la dissolution de la Grande Armée le 12 octobre 1808.

Affecté à l'Armée du Rhin (division Oudinot) sous les ordres du maréchal Davoust, le 24^e léger, dont le dépôt est désormais situé à Metz, combat à Essling (mai 1809), et à Wagram (juillet 1809).

1810-1811 – Le 24^e est en Hollande, stationne à Nimègue, puis à Amsterdam. En avril 1811, il rejoint Saint-Omer, et de là, Paris.

1812 : Campagne de Russie. Affecté au 3^e corps d'armée (maréchal Ney), il atteint Smolensk le 19 août, et combat dès le 7 septembre à Borodino, autrement dit la bataille de la Moskowa. Réduit à 42 officiers et 844 hommes, soit le quart de l'effectif initial, il ne profite guère de sa victoire. Le 19 octobre, commence la désastreuse retraite.



Retraite de Russie



La Bérézina

Le 26 novembre, grâce au travail extraordinaire des pontonniers du général Eblé, les débris du 3^e corps d'armée réussissent à franchir les eaux glacées de la Bérézina. Le 20 janvier 1813, les quelques rescapés du 24^e léger, renforcé par 700 conscrits venant de Metz, cantonnent à Spandau (près de Berlin), et à Erfurt (Saxe).

1813 – La Grande Armée se reconstitue. Le 24^e léger prend part à la bataille de Leipzig, dite bataille des Nations, (16–19 octobre 1813). En janvier 1814, il se bat à Brienne, puis à La Rothière. Sur le point d'être encerclé, il retraite en direction de Saint-Dizier. Il ne reste alors plus que 19 officiers et 73 hommes, rescapés des 1^{er} et 2^e bataillons du régiment. Les 4^e et 5^e sont à Metz, contribuant à la défense de la ville, alors que le 3^e est resté en Allemagne.

C'est la fin du 24^e léger qui est versé dans le 6^e léger. le 11 août 1814.

Son drapeau, reçu le 8 août 1812, porte le nom des batailles d'Ulm, Austerlitz, Iéna, Eylau, Eckmühl, Essling et Wagram.

RENAISSANCE DU 24^e LÉGER

Le 24^e d'infanterie légère est recréé par ordonnance

royale du 29 septembre 1840. Reformé à Rouen, il reçoit son drapeau à Compiègne, des mains du maréchal Soult. En garnison les années suivantes à Lille, Paris, Soissons, Verdun, Chalons et Vitry, il ne sort de sa vie de caserne que pour combattre l'insurrection parisienne de juin 1848.

1849-1852 – Il est à Orléans et à Blois, puis à Wissembourg en Alsace. En avril 1852, il stationne à Colmar, aux bords du Rhin.

Le 22 juillet 1854, le régiment rejoint l'armée de Lyon commandée par Castellane Par décret du 16 novembre 1854, il change d'appellation pour prendre le nom de 99^e de ligne, avec effet au 1^{er} janvier 1855. La boucle est bouclée.

FIGURES MARQUANTES DU RÉGIMENT

- Charles Sébastien Marion, colonel chef de corps de 1803 à 1805, général de brigade, baron de l'Empire, officier de l'ordre de la Légion d'honneur ;
- Bernard Pourailly, colonel chef de corps en 1810, général de brigade, baron de l'Empire, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur ;
- Antoine Alexandre Julienne de Belair, colonel chef de corps à compter du 8 décembre 1810, général de brigade, grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Pour éviter toute confusion, il m'a semblé intéressant d'évoquer très brièvement l'existence du **24^e régiment d'infanterie (24^e RI)**, héritier du régiment de Brie, créé en 1775, qui a la particularité d'être l'unique régiment de réserve de l'armée de Terre. Basé à Vincennes et à Versailles (effectif 700), il est placé sous le commandement de la logistique des Forces (COM LOG) depuis 2016.

Le régiment de Brie a participé, modestement, à la guerre d'indépendance américaine. En effet, une compagnie, commandée par le chevalier de Brie (capitaine en 1^{er}), embarquée sur le vaisseau *Jason*, a renforcé Saintonge, l'un des quatre régiments d'infanterie du corps expéditionnaire de Rochambeau présents à Yorktown en octobre 1781. Un autre détachement, en garnison aux Caraïbes pour assurer la garde des ports, embarqué sur le vaisseau amiral *Auguste* (80 canons), a, lui, participé à la bataille navale de



Insigne du 24^e RI

la baie de la Chesapeake avec l'avant-garde de la flotte de l'amiral de Grasse le 5 septembre 1781.

Huit soldats de ce régiment sont morts aux Etats-Unis ou les eaux américaines, des suites de blessures ou de maladie.

A la Révolution, Brie change d'appellation pour devenir le 24^e régiment d'infanterie. Il fait partie des troupes qui ont accueilli Napoléon I^{er} le 10 mars 1815 au soir, à la hauteur du pont de la Guillotière.

Acteur de la Grande Guerre, titulaire de la fourragère croix de guerre 14/18, dissous en 1940, recréé en 1944, dissous en 1997, il renaît le 27 juin 2013 en tant que 24^e régiment d'infanterie – Bataillon de réserve Île-de-France.

André Mudler

OPERATION DAGUET, C'ÉTAIT IL Y A 30 ANS DÉJÀ !

Préambule

L'Irak n'a jamais voulu reconnaître l'indépendance du Koweït obtenue en 1961, ni son exploitation des champs pétrolifères, estimée illégale et que Saddam Hussein cherche à s'accaparer. Qui plus est, le gouvernement du Koweït refuse d'effacer la dette irakienne de 10 milliards de dollars US, ce qui limite les capacités financières irakiennes de reconstruction, après huit années de guerre (1981–1988) contre l'Iran.

Le 2 août 1990, l'armée irakienne pénètre en territoire koweïtien. En quelques heures, le Koweït tombe aux mains du régime de Bagdad. Le même jour, l'ONU adopte la résolution 660 condamnant l'invasion et exigeant le retrait immédiat et inconditionnel des forces irakiennes. Le 6 août, le Conseil de sécurité de l'ONU décrète l'embargo sur le Koweït (résolution 661). Le 8 août, le gouvernement irakien proclame l'annexion du Koweït. Des milliers de ressortissants occidentaux, dont Saddam Hussein entend se servir comme « bouclier humain », sont pris en otage. Le 9 août, l'ONU rejette l'annexion. Commence un véritable bras de fer entre le président américain George Bush et Saddam Hussein.

Les Américains ayant obtenu le soutien diplomatique de l'Union soviétique, les premiers GI se déploient aussitôt en Arabie Saoudite,

sous commandement du général Schwarzkopf. Ils seront près de 400 000 à mi-septembre ! Loin des discours sur « la guerre du droit », leur engagement s'explique surtout par leur volonté de maîtriser la source d'approvisionnement en pétrole que représentent les pays du Golfe qui détiennent 60 % des réserves mondiales.



Insigne de l'opération Daguet

Le 14 septembre 1990, l'ambassade de France au Koweït est mise à sac. Dès la fin de l'après-midi, le président François Mitterrand, chef des Armées, convaincu de la nécessité d'aider les Etats-Unis, décide d'un engagement militaire sur

le sol de l'Arabie Saoudite et en confie la mise en œuvre au général d'armée Maurice Schmitt, chef d'état-major des Armées. Nom de code : *Daguet*.

Trois composantes, coordonnées par le général de corps d'armée Michel Roquejeoffre (patron des Forces françaises en Arabie Saoudite), sont mises sur pied :

- la division terrestre (général de division Jean-Charles Mouscardès, puis le général de brigade Bernard Janvier à compter du 8 février 1991 ;
- la composante Air (général Solanet) ;
- les forces navales de l'opération Artimon (contre-amiral Pierre Bonnot).



Intégrés au sein d'une coalition internationale sous commandement américain, les forces françaises vont prendre part à l'opération *Bouclier du désert* (*Desert Shield*), destinée à protéger l'Arabie saoudite d'une éventuelle attaque irakienne, puis à l'opération *Tempête du désert* (*Desert Storm*) dont l'objectif est de libérer le Koweït.

C'est le début d'un engagement qui se terminera le 28 février 1991 par la signature d'un cessez-le-feu accordé par l'ONU le 2 mars (résolution 686).

UNE MISE EN PLACE RAPIDE

Début octobre 1990, hommes et matériels débarquent au port de Yanbu en Arabie Saoudite, gigantesque terminal pétrolier situé sur la mer Rouge. 1200 km de parcours en terrain désertique les attendent. Le 14 octobre, la mise en place de la division Daguet sur la zone de déploiement « Arenas », point de jonction des frontières du Koweït, de l'Irak et de l'Arabie Saoudite, est terminée.

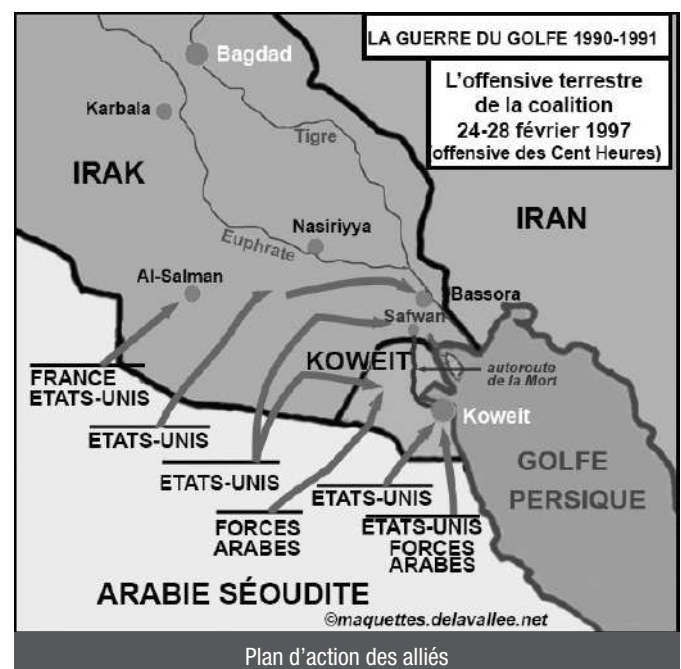
Fin octobre, la division Daguet quitte « Arenas » pour se déployer une centaine de kilomètres au sud-ouest, immédiatement au sud de la route frontalière, nom de code « Miramar ».

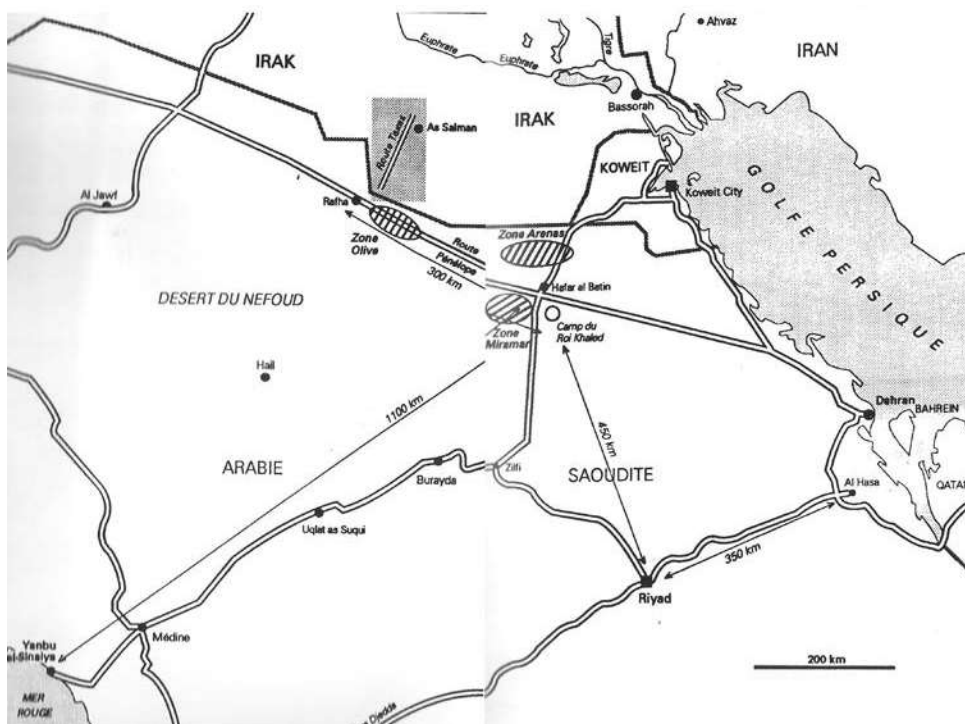
Après une période de tension et d'attente, sous menace chimique, la priorité est donnée aux activités d'instruction et d'entraînement.

Le 29 novembre, la résolution 678 autorise les Etats membres de l'ONU à user de tous les moyens nécessaires pour faire respecter et appliquer la résolution 660, si les troupes irakiennes ne se retirent pas d'elles-mêmes avant le 15 janvier 1991.

Fin décembre, la division Daguet est renforcée en infanterie, artillerie et blindés, indispensables en cas d'offensive.

Le 9 janvier 1991, une rencontre de la dernière chance réunit le secrétaire d'Etat américain et le ministre irakien des Affaires étrangères à Genève.





Carte générale de l'opération Daguet © Erwan Bergot

C'est un fiasco. Désormais, George Bush a les mains libres pour lancer une action de guerre légitimée par l'ONU. Le dénouement est proche.

A la veille de l'épreuve de force, 28 Etats, fédérés autour des Etats-Unis, apportent d'une façon ou d'une autre leur soutien. Au total, la coalition aligne 938 000 hommes, 1 825 avions de combat, 1 734 hélicoptères, 1 920 chars, 5 240 véhicules blindés et 2 394 pièces d'artillerie.

Comparativement, la France aura mobilisé près de 20 000 hommes dont 14 500 au sein de la division Daguet.

En face, l'armée irakienne a mis sur pied, au Koweït et dans la région, 530 000 hommes, 240 avions, 2 600 chars, 1 700 véhicules blindés et 1 500 pièces d'artillerie.

LE PREMIER PAS

Toute la stratégie d'ensemble du général Schwartzkopf repose sur la discrétion avec laquelle doit se mettre en place le XVIII^e corps d'armée US à l'ouest du dispositif allié, afin de laisser croire aux Irakiens que l'objectif de la coalition est de s'attaquer directement aux troupes irakiennes stationnées au Koweït. Voir carte.

Le 15 janvier au soir, arrive l'ordre de déploiement dans la zone « Olive » 300 km plus à l'ouest. La division française (6^e French Division), sous contrôle opérationnel du XVIII^e corps d'armée US,

renforcée par plus de 4 000 GI (une brigade d'artillerie, une brigade parachutiste et un bataillon du génie), réalise l'exploit de rejoindre sa base de départ en à peine 48 heures.

Sa mission : attaquer sur le flanc ouest du dispositif irakien, contrôler des axes stratégiques, détruire la 45^e division d'infanterie irakienne qui lui fait face, puis s'emparer dans les plus brefs délais de l'aérodrome d'As-Salman, plate-forme aéroportuaire située à 150 km de la base de départ.

Dans la nuit du 16 au 17 janvier 1991, les Alliés lancent une formidable attaque aéronavale. C'est un véritable déluge de fer et de feu qui s'abat sur les troupes irakiennes stationnées au Koweït et sur l'ensemble de l'Irak : missiles de croisière Tomahawk, avions furtifs, bombes à



PC Opérations © ecpad

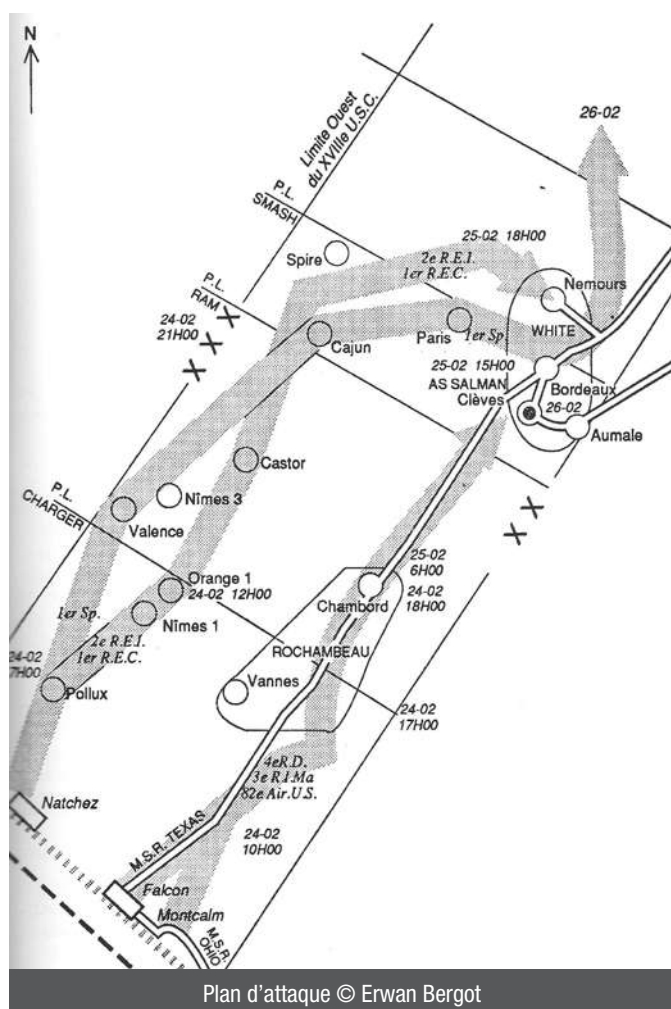


Mirage 2000 © ecpad

guidage laser, etc. Toute riposte de l'adversaire est annihilée. Si les 12 Jaguar de l'armée de l'Air y contribuent en attaquant l'aérodrome koweïtien d'Al Jaber, les Mirage F1 restent au sol pour éviter le risque d'être confondus avec les avions irakiens, en tous points identiques. Il faudra attendre le 26 janvier pour qu'ils puissent, escortés par des Jaguar ou Mirage 2000, participer à des missions de bombardement.

Fin janvier, la division Daguet perçoit les nouvelles tenues camouflées, teinte « sable d'Arabie ». Le port de gilets pare-éclats et du casque va devenir obligatoire, sans oublier le tenue S.3P... Les jours s'écoulent au rythme des patrouilles, des alertes, et encore et toujours, de l'instruction, en toute discrétion.

L'ATTAQUE FINALE



La zone « Olive » se caractérise par un escarpement d'une quarantaine de mètres de hauteur qui barre d'est en ouest l'axe de progression de la division ! Au-delà, démarre la route carrossable, goudronnée, qui conduit à l'aérodrome d'As-Salman (axe MSR Texas). Trois passages sont aménagés par les sapeurs

américains et ceux du 6^e REG afin de permettre aux convois lourds de s'engager sans problème sur l'axe. Celui le plus à l'ouest, nom de code *Nachez*, est dédié au groupement le plus à l'ouest, aux ordres du colonel Lesquer, constitué par le 2^e REI, le 1^{er} REC, le 1^{er} Spahis, le 11^e RAMA, la 2^e compagnie du 6^e REG, des CRAP et des éléments du 1^{er} RHP, appuyés par le 3^e RHC.

Le 22 février matin, les unités se regroupent, en ordre de bataille, dans la « Zone de déploiement opérationnel », parallèlement au fameux escarpement, premier obstacle d'un parcours dans l'inconnu. Il ne reste plus qu'à attendre le top départ.



LE 2^e REI

Ce régiment, aux ordres du colonel Derville, comprend trois compagnies de combat, dont la 2^e, commandée par le capitaine Chavancy, le futur gouverneur militaire de Lyon (2014 – 2018). C'est au travers de cette unité que va être évoquée la suite des événements.

Le 22 février après-midi : la « 2 » coiffe discrètement le fortin qui domine *Nachez*. Vu de loin, la construction aux angles vifs semblait redoutable. En fait, seuls quatre soldats effarés, brandissant des tracts largués par avion, leur précisant la conduite à tenir pour se rendre, occupent ce qui n'était, en fait, qu'une baraque à l'abandon.

Samedi 23 février 13 heures : les AMX 10 RC du 1^{er} REC franchissent *Nachez* sous la protection de la compagnie Chavancy. A la nuit tombée, l'ensemble du 1^{er} REC est déployé en ligne de front, sept kilomètres au-delà de *Nachez*. Juste derrière, se sont alignés les fantassins du 2^e REI.

Dimanche 24 février, 4 heures du matin : l'ordre d'attaque est donné par le général Gary Luk, commandant le XVIII^e Corps. Moment exceptionnel tout autant qu'inoubliable pour tous les acteurs de Daguet.

Le premier objectif, nom de code « *Pollux* », est rapidement atteint et sécurisé par le 2^e REI. A 9h30 c'est au tour du village d'As Shabrun de subir la foudre du 1^{er} REC et du 2^e REI. Un fort vent de sable, la gestion de 3 000 prisonniers et l'imbrication des unités de la 82^e division parachutiste américaines, amènent le général Janvier à ordonner un stop sur place afin de réorganiser le dispositif.

A 14 heures, la progression reprend. Le 2^e REI et le 1^{er} REC, organisés en deux sous-groupements tactiques comprenant une compagnie du 2^e Etranger et un escadron du 1^{er} REC, foncent vers Castor, nouvel objectif intermédiaire. Chacun à son tour ouvre la route sous la protection du second. Ils ont l'habitude de travailler ensemble. Tout va vite malgré les multiples crevaisons dues aux cailloux coupants qui lacèrent les flancs des pneus des VAB.

A 17 heures, les légionnaires atteignent Castor. Le 2^e REI entreprend la fouille du terrain et s'installe en défensive vers le nord. Le temps se gâte, la nuit est en avance. *Stand by* ordonne le colonel Lesquer. Mais peu après minuit, le général Janvier, conscient du retard pris dans le planning des opérations, ordonne la reprise de la progression, avec comme objectif la prise de l'aérodrome d'As Salman.

25 février : six sous-groupements tactiques sont mis sur pied, dont trois destinés à l'attaque frontale (le sous-groupement n°3 est formé par le 2/2^e REI capitaine Chavancy et le 1/1^{er} REC capitaine Dumont-Saint-Priest).

Après un impressionnant bombardement par une escadrille de *A 10 Thunderbolt*, puis l'intervention des hélicoptères Gazelle et Puma du 3^e RHC, suivi du tir des canons de 155 du 11^e RAMA et des mortiers de 120, l'aéroport d'As Salman est en feu, offrant un somptueux et terrifiant spectacle aux trois sous-groupements qui sont impatients d'intervenir.

Le sol est couvert de « cluster-bombs », ces petites sphères de métal, dont les Américains ont arrosé le paysage, et que le moindre contact

risque de faire exploser. La compagnie Chavancy découvre un gigantesque dépôt d'au moins 500 tonnes de bombes de 250 kg. Si le bilan des matériels recensés est impressionnant, peu de tués et de prisonniers. Les Irakiens ont pris la fuite.

26 février : il pleut, il vente, le ciel est bas. Le 2^e REI est en position d'attente à « *Paris* », au nord-ouest d'As Salman.

27 février : le général Janvier fait le bilan de l'opération : près de 3 000 prisonniers, 20 chars T55 et T62 détruits, 2 chars T69 récupérés intacts, 17 blindés légers détruits, 120 camions touchés ou détruits, 26 pièces d'artillerie détruites, 40 récupérées, 70 mortiers lourds récupérés ainsi que 700 tonnes d'explosifs et de munitions.

Pertes humaines françaises au combat : 2 tués le 26 février lors de la fouille de la citadelle d'As Salman, 11 blessés graves et 22 blessés légers. En fin de compte, dix morts pour la France, liés au conflit, seront enregistrés.

Nombre de tués parmi les troupes alliées : USA 89, GB 26, pays arabes 44.

Les bérêts d'armes sont à nouveau de sortie.

Koweït-City est libérée.

28 février : l'Irak accepte les douze résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU. Le cessez-le-feu prend effet à 8 heures du matin. A 13h30, l'ambassadeur de France réintègre son ambassade. Le drapeau tricolore flotte à nouveau, le droit international est rétabli. Fin de l'opération « Tempête du Désert ».



« *Tout est facile après* » disait Bigeard.

André Mudler

Sources :

- Rapport d'information n° 3056, Commission de la Défense nationale ;
- Opération Daguet, ECPAD, Archives ;
- Pensée mili-terre : l'opération Daguet et le tournant de la guerre froide ;
- Le conflit dans sa globalité, par le colonel (cr) Bertrand Churlet ;

- L'action de la division Daguet par le général d'armée Janvier (10 ans après) ;
- La prise d'As Salman par le général Derville, ancien chef de corps du 2^e REI (1990-1992) ;
- Interview du général Roquejoffre (2016) ;
- Opération Daguet, Erwan Bergot et Alain Gandy, France Loisirs, Paris, janvier 1992.

NÉCROLOGIE

SERGE PUILLET (1956 - 2021)



Le président des porte-drapeaux du Lyonnais nous a quittés le 10 février dernier, en toute discrétion, ne voulant pas nous alarmer sur le mal qui le rongait pourtant depuis plusieurs mois. Lors de ses obsèques qui ont eu lieu le 16 février, au cimetière de Loyasse, Lyon 5^e, le président de la Farac a pris la parole, en accord avec l'association des porte-drapeaux, pour évoquer la mémoire de Serge Puillet en présence de sa famille, des élus de la ville de Lyon, des présidents et membres

d'associations patriotiques, et lui rendre ainsi un dernier hommage.

J'ai fait la connaissance de Serge Puillet au moment où, jeune retraité, il avait accepté de devenir le porte-drapeau de l'union des personnels retraités de la gendarmerie et de la garde. J'avais remarqué son calot de gendarme, le seul parmi tous les porte-drapeaux du Rhône, et sympathisé avec cet homme discret, mais carré, qui avait le sens du devoir et des valeurs patriotiques.

Né en 1956, il faisait partie de ces jeunes Français qui effectuaient encore un service national. En juin 1976, choisissant la gendarmerie, il fait ses classes au centre d'instruction des gendarmes auxiliaires du camp de Monéteau, près d'Auxerre, avant d'être affecté au groupement de gendarmerie de l'Ardèche.

A l'issue de son service, décidé de rester dans la gendarmerie, il rejoint l'école de formation initiale des sous-officiers de Chaumont. A sa sortie, il est affecté à l'escadron de gendarmerie mobile de Romans-sur-Isère, puis au 1^{er} groupement de missiles stratégiques d'Apt, avant de retrouver Romans-sur-Isère, mais, cette fois-ci, à la compagnie de gendarmerie départementale.

Il n'y reste pourtant que 4 ans, tout en acceptant de servir dans la réserve de la gendarmerie. Retrouvant la vie civile, il se spécialise dans la formation à la sécurité, à Montpellier tout d'abord, puis chez Sanofi Pasteur à Marcy l'Etoile, avant de devenir formateur technique dans une société

mandatée par l'administration pénitentiaire. C'est ainsi qu'il est intervenu à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône et au centre de détention de Roanne.

A la retraite depuis 2016, il était de plus en plus présent aux cérémonies patriotiques et c'est tout naturellement qu'il avait accepté, en février 2020, de prendre la succession de Raymond Blachère en tant que président de l'association des porte-drapeaux.

Devenu administrateur de la Farac, il répondait volontiers à mes messages. Le 28 octobre dernier, à la suite de sa première opération au pancréas, il m'affirmait être en forme et en bonne santé, ce sont ses propres mots, confiant dans

son traitement de chimiothérapie. Mon dernier échange date du 31 janvier. Il m'écrivait alors qu'il avait été réhospitalisé le 25 janvier car il ne pouvait plus s'alimenter normalement. La suite vous la connaissez.

Avec la disparition de Serge Puillet, nous perdons un homme de grande qualité, ayant le sens du service, et qui avait pris la mesure de l'association des porte-drapeaux.

En votre nom à tous, je tenais à lui rendre ce dernier hommage et à présenter à sa famille nos plus sincères condoléances. Adieu, cher président, nous ne vous oublierons pas.

André Mudler



ONAC

Suite au message de Madame Magali Molina, directrice départementale de l'ONAC du Rhône en date du 24 février dernier, nous informant que le service départemental était transféré au quartier général Frère, 22, avenue Leclerc, BP 41, 69 998 Lyon cedex 07, à compter du 1^{er} mars 2021, je vous apporte quelques précisions complémentaires.

Provisoirement, le service départemental ne

reçoit que sur rendez-vous au cercle de garnison Bellecour. Les lignes téléphoniques dédiées seront installées très rapidement, mais en cas d'urgence, il est toujours possible de joindre Mme Molina sur son portable au 06 63 72 00 66.

Les nouveaux bureaux se trouvent au 2^e étage du bâtiment 02, celui où se trouve la cellule Communication de la zone de défense et de sécurité sud-est.



MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE

CRÉATION D'UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE BÉNÉFICIAIRES À TITRE EXCEPTIONNEL

Par décret du ministère des Armées en date du 29 janvier 2021, la participation effective aux missions liées au développement de la force dissuasive nucléaire peut être récompensée

par l'attribution de l'agrafe « Essais nucléaires » à tous les militaires d'active et de réserve, aux anciens militaires et aux civils.

Les titulaires de l'agrafe « Mururoa-Hao » ont droit au port de la nouvelle agrafe.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

FARAC

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Bien que la situation sanitaire soit toujours incertaine, nous allons très probablement tenir un conseil d'administration classique courant mars, réservé strictement aux seuls administrateurs, tout en respectant les consignes de distanciation. Des informations plus précises seront communiquées en temps voulu.

LE SOUVENIR FRANÇAIS



Communiqué de Mme Pascale Cochet, déléguée générale du Rhône et de la Métropole de Lyon.

*La Délégation générale de l'association du Souvenir Français du Rhône et Métropole de Lyon a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France et voit ses équipes se renouveler. Sa devise, elle, reste la même : **Entretenir, Nous souvenir et Transmettre.***

De nombreux bénévoles, notamment de la Réserve Civique et des étudiants de l'IAE Lyon 3 rejoignent en effet le Souvenir Français afin de pouvoir contribuer à la bonne coordination de l'association et à sa communication. Il a toujours en ligne de mire l'entretien des tombes, la participation aux commémorations et des projets plus éducatifs, l'enjeu fort de notre action.

Malgré les circonstances sanitaires exceptionnelles, la Délégation générale 69 du Souvenir Français continue d'œuvrer chaque jour à la préservation de la mémoire et a entrepris une ré-organisation et une évolution avec des activités en distanciel grâce à la création d'une plateforme Microsoft Teams dédiée. Des commissions ont été créées et travaillent efficacement sur les thématiques du Souvenir Français : recensement de tombes en désuétude, préparation de cérémonies (quand elles seront possibles) avec association de jeunes, soutien de projets pédagogiques, enregistrement de témoins de conflits, recherche de porte-drapeaux, création de partenariats, lancement d'une « Newsletter » de la DGSF69 sous peu...

Le bureau de la DGSF69 s'est renforcé et deux nouveaux comités ont été créés, l'un sur le Rhône, le Comité du Val du Garon et l'autre sur la Métropole, le « Comité du Lyonnais ».

*Si vous souhaitez vous aussi nous aider dans nos missions, n'hésitez pas à adhérer au Souvenir Français, par écrit à **Souvenir Français** - Pascale Cochet - Déléguée générale du Rhône et de la Métropole de Lyon – 11, Cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon – Tél. 06 70 11 31 08 ou en ligne sur le site national du Souvenir Français <http://le-souvenir-francais.fr/adhérez-au-souvenir-francais>*

Adhésion à partir de 10 €, le reçu fiscal vous sera adressé automatiquement en retour. L'abonnement annuel à la revue trimestrielle est de seulement 5 € pour les adhérents.

La Farac s'associe à cette démarche et souhaite pleine réussite aux deux nouveaux comités.

Rappelons que le Souvenir Français, créé en 1887 est l'association la plus ancienne du paysage mémoriel français et qu'elle rassemble, à ce jour, environ 200 000 adhérents organisés en plus de 1 600 comités locaux et une cinquantaine de représentations à l'étranger.

ASSOCIATION DES RESERVISTES DE LYON ET DU RHONE (AORL)



L'association fête cette année trente ans de jumelage avec l'association des Réservistes du Land de Hesse (VdRdBw Hessen), région de Francfort-sur-le-Main. C'est en effet depuis 1990 que l'AORL a développé des liens d'amitié avec des réservistes allemands, concrétisés par les cérémonies annuelles à la nécropole nationale de La Doua et au cimetière allemand de Dagneux, et par des voyages à caractère militaire et mémoriel, alternativement en Allemagne et en France.

A cette occasion, l'AORL vient de publier un bulletin hors série, bilingue, qui retrace trente années d'amitié franco-allemande dont vous pourrez avoir un aperçu en consultant le site www.aorl.org

UNION DES ARTILLEURS DU LYONNAIS

La traditionnelle messe à la mémoire de tous les artilleurs morts pour la France aura lieu le dimanche 14 mars 2021, à 10 heures en la basilique Saint-Bonaventure.

Et par Sainte-Barbe, vive la Bombarde.